

**Ecole Nationale Supérieure des  
Sciences de l'Information et des  
Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur de Bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

La Direction Départementale des Bibliothèques et de la Lecture de Touraine :  
un établissement en pleine mutation

Florence Cordier-Romieu

Sous la direction de  
Didier Guilbaud  
Directeur départemental des  
Bibliothèques et de la Lecture  
De Touraine

2001

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



814978F

M 2000 DCB ST 10

**Ecole Nationale Supérieure des  
Sciences de l'Information et des  
Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur de Bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

La Direction Départementale des Bibliothèques et de la Lecture de Touraine :  
un établissement en pleine mutation

Florence Cordier-Romieu

Sous la direction de  
Didier Guilbaud  
Directeur départemental des  
Bibliothèques et de la Lecture  
De Touraine

2001

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>I- Présentation de la bibliothèque</b> .....	<b>4</b>
<i>I.1- Histoire : de la BCP d'Indre-et-Loire à la DDBL</i> .....	4
<i>I.2- Le réseau</i> .....	7
<i>I.3- Les missions et les moyens d'actions de la DDBL</i> .....	8
I.3.1- La diffusion du livre et des documents audiovisuels .....	10
I.3.2- Le développement des bibliothèques .....	11
I.3.3- La formation .....	13
I.3.4- L'animation.....	14
I.3.5- au-delà du réseau .....	16
<b>II- Fonctionnement de la bibliothèque</b> .....	<b>17</b>
<i>II.1- Des moyens importants : quelques chiffres</i> .....	17
II.1.1- Eléments financiers .....	17
II.1.2- Personnel .....	17
II.1.3- Collections .....	18
II.1.4- Locaux et véhicules .....	19
<i>II.2- L'organigramme : une donnée évolutive</i> .....	20
II.2.1- Evolutions des services .....	20
II.2.2- Dans un contexte de réaménagement des locaux .....	23
<i>II.3- Un vaste chantier : l'informatisation</i> .....	24
<b>III- L'activité de stagiaire au sein de la bibliothèque</b> .....	<b>26</b>
<i>III.1- Observation des activités de direction</i> .....	26
III.1.1- Réunions internes diverses .....	26
III.1.2- Réunions à l'extérieur .....	26
III.1.3- Congrès de l'ADBBDP (13-14-15 novembre 2000 à Angers).....	27
<i>III.2- Participation à l'activité du service animation</i> .....	27
<i>III.3- Activités diverses</i> .....	27
III.3.1- Participation aux acquisitions .....	27
III.3.2- Service public.....	28
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>28</b>

## INTRODUCTION

Le présent rapport a pour objet de rendre compte du stage d'étude que j'ai effectué du 12 septembre au 1<sup>er</sup> décembre 2000 à la Direction Départementale des Bibliothèques et de la Lecture de Touraine (DDBL).

La DDBL est une création récente derrière laquelle se cache une institution ancienne : la Bibliothèque Départementale de Touraine (BDT). Elle résulte essentiellement de deux facteurs : un changement de direction et de politique à la BDT doublé d'une modification de l'organigramme du Conseil Général d'Indre-et-Loire par son nouveau directeur général des services. La mise en œuvre de la politique départementale de la lecture publique par la DDBL sera analysée plus spécifiquement dans un mémoire consacré à la réflexion sur les missions des BDP.

Au-delà de la découverte de l'établissement et de son fonctionnement, je me suis efforcée de participer sur le terrain à la vie de la bibliothèque en m'intégrant à une équipe et d'être associée aux tâches de directions afin de comprendre les enjeux et les perspectives qui animent mon lieu de stage.

Dans la première partie, je m'attacherais donc à présenter la bibliothèque, son réseau et ses missions à travers l'histoire et les évolutions plus récentes.

La deuxième partie sera consacrée au fonctionnement de la bibliothèque, vu sous l'angle des moyens qu'elle a à sa disposition, des services qui la composent et des changements profonds qui l'agitent, parmi lesquels le réaménagement des locaux et surtout l'informatisation tiennent une place conséquente.

Enfin, mon activité en tant que stagiaire au sein de la bibliothèque sera décrite dans la troisième partie, sans toutefois que soient évoqués les travaux en lien direct avec la réalisation du mémoire.

## I- Présentation de la bibliothèque

### *I.1- Histoire : de la BCP d'Indre-et-Loire à la DDBL*

#### *Une histoire ancienne :*

Créée par arrêté ministériel du 5 juin 1946, la bibliothèque fait partie des toutes premières BCP et jouit d'un passé riche, mais très marqué par l'ordonnance de 1945, ce qui expliquera en partie les retards accumulés par la suite.

L'histoire de la Bibliothèque a longtemps été liée à celle de la BM de Tours : directions communes de M. Fillet de 1953 à 1977 et de M. Sansen de 1977 à 1981, dans des locaux communs. En 1981, elle déménage dans de nouveaux bâtiments installés à Tours Nord. Une nouvelle directrice, Mme Boucheron est nommée.

La bibliothèque a très largement orienté son action sur la lecture en milieu rural et scolaire, intervenant essentiellement dans le cadre de dépôts puis dans celui du prêt direct scolaire qu'elle a été une des premières à expérimenter dès 1961. Un prêt direct adulte est également institué en 1964, et en 1968, la BCP d'Indre-et-Loire est considérée comme site expérimental avec cinq autres BCP<sup>1</sup>. La desserte des écoles et collèges a constitué longtemps la principale activité de la bibliothèque, malgré les directives qui, dès 1978, préconisaient de s'en désengager.

L'informatique fait une apparition tardive à la bibliothèque dont la gestion n'est pas encore informatisée (le marché est en cours), et qui n'a été reliée à l'intranet du Conseil Général d'Indre-et-Loire qu'en novembre 1998. Les antennes ne sont toujours pas reliées. Quant aux accès internet, ils sont encore très limités.

En guise de conclusion, on peut dire que la BCP de Touraine puis BDT n'a jamais cessé d'être avant tout une bibliothèque de prêt. Elle a pratiquement toujours gardé le même mode de fonctionnement et poursuivi les mêmes objectifs, sans moderniser ses

---

<sup>1</sup> BCP du Pas-de-Calais, du Tarn, du Cantal, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

outils de gestion. Les débats et réflexions qui animent les BDP depuis les années 1990 lui sont restés étrangers.

### *Les antennes :*

Deux antennes ouvrent en 1960 à Loches et en 1961 à Chinon avec un personnel réduit (un chauffeur, un bibliothécaire, un secrétaire) et un petit bibliobus. L'objectif premier de la création des antennes est de réduire les distances, leur rôle essentiel consiste donc à desservir les communes de la zone géographique qu'elles couvrent. Dès le départ, les deux antennes ont également joué un rôle plus ou moins avoué de BM. Elles occupent encore cette place aujourd'hui et sont ouvertes quelques jours par semaine au public sans que cela ne soit contractualisé.

Jusqu'à 1982, la bibliothèque de Loches était ouverte six jours par semaine. Après son déménagement dans un local quasi commun avec celui de la BM de Loches, l'antenne est restée ouverte au public tous les mercredis. Elle assure pour les non-Lochois le prêt de tous les types de documents, et pour les Lochois, le prêt des vidéos uniquement. Huit personnes, toutes employées par le conseil général assure son fonctionnement.

De son côté, l'antenne de Chinon est ouverte un jour et demi par semaine et assure le prêt de tous les types de documents pour tout le monde, avec une aide quasi inexistante de la municipalité (une personne, salariée par la commune, vient aider le personnel de l'antenne, qui se chiffre à sept personnes).

La situation est difficilement compréhensible pour le public qui ne fait pas la différence entre BM et BDP et qui déplore les horaires d'ouverture réduits et le manque de convivialité des lieux. De plus, cette ouverture au public qui prend sur le temps de travail des personnels immobilise pour un service rendu insuffisant des documents sensés alimenter des bibliothèques et dépôts locaux.

Pour l'avenir, un audit devrait être effectué à Chinon afin de mettre à plat la situation et ses incohérences et de proposer des solutions. De plus, le déménagement de l'antenne de Loches dans un autre village du sud-est du département fait partie des projets à long terme de la nouvelle direction.

## *La naissance de la DDBL (Direction Départementale des Bibliothèques et de la Lecture)<sup>2</sup>*

En 1998, Didier Guilbaud, nouveau directeur de la BDT, amorce le changement. Les textes de la décentralisation indiquent en 1986 que les départements doivent donner les lignes directrices de l'action des BDP à travers un plan de développement des bibliothèques et de la lecture publique (PDDL). Comme dans de nombreux départements, un tel plan n'a jamais été réalisé en Indre-et-Loire. Ce manque est comblé en 1998.

Le plan donne les orientations de la BDT pour l'avenir. Dans les grandes lignes, il s'agit de :

- Mettre fin au prêt dans les écoles ;
- Faire disparaître le prêt direct ;
- Soutenir la création de bibliothèques rurales et favoriser l'intercommunalité ;
- Informatiser la BDT et l'ouvrir au multimédia.

D'autre part, le secteur animation / communication de la BDT devient un pôle très important, avec la création notamment d'un festival du conte (« Conteurs en Touraine »).

La réalisation des objectifs du plan passe par une réorganisation des services, des personnels et des bâtiments et par une réorientation totale de l'activité de la BDT.

La discussion du PDDL, prévue pour septembre 1998, est finalement repoussée. La direction générale est alors sous le coup de diverses affaires qui font tomber le directeur général des services de l'époque. Cependant, quelques éléments du plan de développement ont été votés en décembre 1998 et mars 1999, concernant les subventions départementales pour le développement des bibliothèques. Il n'y a pas eu de véritable déclaration politique sur la lecture publique, mais les moyens de la mise en œuvre de cette politique existent.

---

<sup>2</sup> Pour la suite du rapport, les deux appellations DDBL et BDT seront toutes deux employées pour désigner la bibliothèque/direction. Les termes BDT ou bibliothèques seront plus fréquemment utilisés pour évoquer les éléments relevant traditionnellement de l'activité d'une BDP. Le terme DDBL permettra d'introduire les éléments nouveaux ou se rapportera aux orientations politiques de la bibliothèque.

Parallèlement, le nouveau directeur général des services a procédé à une refonte de l'organigramme du conseil général et de ses services. La BDT est alors un service extérieur rattaché à une direction générale adjointe. Didier Guilbaud propose que la BDT devienne une direction à part entière. Ce statut inédit pour une BDP est accepté et la nouvelle Direction Départementale des Bibliothèques et de la Lecture (DDBL) est directement placée sous la Direction Générale. Les directions générales adjointes sont supprimées (cf. annexe 2.A).

Ainsi les orientations nouvelles de la BDT entreprise dès 1998 deviennent-elles lisibles dans l'organigramme du Conseil Général d'Indre-et-Loire. Le nouveau nom de DDBL souligne l'évolution des missions de la bibliothèque. La bibliothèque et le prêt ne sont plus des objectifs, mais des moyens qui s'insèrent dans une politique plus vaste de développement de la lecture. Cette ambition est résumée par une phrase tirée du rapport d'activité de la BDP de Savoie que l'Indre-et-Loire reprend à son compte : « le prêt de livres est UN service parmi les autres et non plus LE service premier des BDP ».

La BDT reste cependant l'outil principal de la DDBL pour la diffusion du livre. Tandis que la DDBL met en œuvre une politique de la lecture sur l'ensemble du département. Elle ouvre ses actions à toutes les communes (y compris les communes de plus de 10 000 habitants), qui deviennent des partenaires au sein du réseau (le but étant de sortir d'une relation d'assistantat pour mettre en place des coopérations plus efficaces).

### *1.2-Le réseau*

En 1998, le réseau de la BDT a été réorganisé en zones géographiques, le plus souvent calquées sur les cantons, et rattachées à Tours ou à l'une des deux antennes de Loches et Chinon (cf. annexe 3). Les assistants et assistants qualifiés, ainsi que les bibliothécaires sont responsables d'un ou plusieurs secteurs géographiques également appelés « réseaux »<sup>3</sup>. Ils sont les interlocuteurs privilégiés, avec le directeur de la DDBL, des communes du secteur qu'ils ont à charge et ils accompagnent les chauffeurs

---

<sup>3</sup> Le réseau d'Indre-et-Loire est donc composé de plusieurs « réseaux » et bien que ce terme soit celui employé par la BDT, je parlerais de « secteurs » afin d'éviter toute confusion.



sur le terrain pour les tournées de bibliobus. Ils rencontrent à cette occasion les responsables des bibliothèques, les instituteurs, et parfois les élus. Avant cette formalisation, les tournées étaient déjà plus ou moins réparties, les assistants et bibliothécaires essayaient d'intervenir à chaque fois aux mêmes endroits. Aujourd'hui, chaque commune du réseau connaît de manière claire et officielle son correspondant au sein de la BDT. Il y a plus de lisibilité est plus grande, à la fois pour les communes et pour le département. Et cette formalisation doit permettre de faire rentrer dans les esprits une logique de travail nouvelle fondée sur la coopération et le partenariat.

Chaque responsable de secteur doit jouer le rôle de conseiller pour les dépositaires :

- Aide au désherbage et conseils en matière de collections ;
- Incitation à participer aux stages de formation (avec un suivi des responsables de bibliothèques, surtout lorsqu'ils sont bénévoles ou en emploi de courte durée, et donc susceptibles de changer souvent) ;
- Incitation à la création ou à la modernisation des équipements dans les communes (création ou agrandissement des bibliothèques, informatisation...) par le biais de subventions départementales ;
- Suivi des dossiers et des projets (suivi des dossiers de demande de subvention), conseil (choix de logiciel, aménagement intérieur...).

Les interventions auprès des élus ont toujours lieu en présence du directeur de la DDBL.

Le découpage actuel du réseau est cependant appelé à évoluer avec la mise en place des pays et des structures de coopération intercommunales (communautés de communes ou d'agglomération). La gestion actuelle de ce réseau, le rôle des responsables de secteur ainsi que leurs relations avec les dépositaires sont également des données évolutives dans ce contexte.

### *1.3- Les missions et les moyens d'actions de la DDBL*

Les missions des BDP concernent, sur le territoire du département, toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Avant d'évoquer les missions particulières

dévolues à la BDT, il semble donc nécessaire de rappeler ici quelques éléments concernant la population en Indre-et-Loire.

Le département a une population de 554 003 personnes, 243 731 d'entre elles vivent dans une ville de plus de 10 000 habitants. La population à desservir est donc de 310 272 personnes pour la BDT<sup>4</sup>.

Le département compte 277 communes, dont 270 à desservir :

- 7 communes de plus de 10 000 habitants ;
- 25 communes de 3000 à 10 000 habitants ;
- 66 communes de 1000 à 3000 habitants ;
- 179 communes de moins de 1000 habitants.

L'action de la BDT concerne 225 communes, correspondant à 90% de la population à desservir.

Cependant, le seuil des 10 000 habitants est remis en cause par les BDP, à travers les déclarations des directeurs de BDP<sup>5</sup> mais surtout par les interventions quotidiennes de leurs bibliothèques dans différents domaines (animation, formation, conseil) qui s'éloignent de la seule desserte.

Selon le PDDL d'Indre-et-Loire qui reprend les textes de la décentralisation, la bibliothèque départementale a pour missions de constituer « un réseau cohérent de lecture à l'échelle du département », de contribuer « au développement des bibliothèques » dans les communes, auxquelles elle apporte « une aide, un conseil et un complément de documents nécessaires au développement des collections ». Enfin, « elle contribue à l'animation des bibliothèques ».

Mais par ailleurs, le développement des bibliothèques et de la lecture publique constitue une compétence des communes sur leur territoire.

Les relations entre bibliothèque départementale et communes doivent alors s'inscrire dans des rapports de partenariat. La DDBL insiste particulièrement sur ce point, qui

---

<sup>4</sup> Chiffres tirés du recensement de la population 1999 de l'INSEE, pour le département d'Indre-et-Loire.

<sup>5</sup> Martine Blanchard déclarait en introduction du Congrès de l'ADBDP des 13, 14, 15 novembre 2000 à Angers : « la recomposition du territoire fait exploser le seuil des 10 000 habitants. »

justifie son désengagement lorsque la commune, s'appuyant sur les services historiques de la bibliothèque qu'elle estime dus, n'exprime aucune ambition dans ce domaine<sup>6</sup>.

A l'inverse, la DDBL entend s'investir davantage dans l'aide à la création d'équipements fixes en milieu rural en jouant notamment la carte de l'intercommunalité, dans la formation d'un personnel compétent ou encore dans la diversité des animations qu'elle propose autour de la lecture. Bien sûr, le prêt de documents reste un élément important de l'activité de la DDBL, mais il a été repensé en terme d'efficacité.

### *1.3.1- La diffusion du livre et des documents audiovisuels*

Le prêt de livres et de documents audiovisuels aux communes de moins de 10 000 habitants constitue un élément important de l'activité de la bibliothèque départementale. Suspendu pendant la période de pré-informatisation, le service de prêt reprendra après l'informatisation suivant des modalités différentes.

Trois modes de desserte constituaient jusqu'à 1998 l'essentiel de l'activité de la bibliothèque et de ses antennes : la desserte des bibliothèques relais et dépôt (1) ; le prêt direct (2) ; et la desserte scolaire (3). Il faut encore ajouter à ces modalités le prêt sur place dans les antennes ouvertes au public.

Un audit effectué en 1996 par la société de consultants TOSCA révélait les incohérences et les empilements contradictoires de ces modes de dessertes, qui entraînaient des résultats disproportionnés par rapport aux moyens mis en œuvre<sup>7</sup>...

La mise en place des réseaux avait permis de mettre en place un système de roulement des fonds plus efficace pour 1999 et 2000. A chaque passage du bibliobus dans une commune, les communes du même secteur étaient autorisées à venir chercher des documents. Ce système n'a cependant pas vocation à perdurer. Quels seront les changements pour 2001 ?

---

<sup>6</sup> Selon les termes du PDDL d'Indre-et-Loire, « il paraît inopportun qu'une BDP, service départemental, se substitue aux communes qui ne souhaiteraient pas ou ne pourraient pas trouver les ressources minimales en personnel, en locaux ou en crédits, pour organiser un service adéquat. Au contraire, une incitation à la coopération intercommunale paraît préférable. »

<sup>7</sup> Deux rapports remis sous la forme de documents de travail à la BDT par la société TOSCA Consultants résumant la situation en 1996 : « Etude sur le développement de la Bibliothèque départementale de Touraine : bilan de l'existant – rapport de synthèse » ; et « Carte de la lecture publique du département de l'Indre-et-Loire – Réseau de la BDT ».

1) L'acheminement et le choix des documents par les dépositaires reposaient sur les tournées de bibliobus organisées depuis la bibliothèque centrale de Tours ou depuis les deux antennes de Loches et de Chinon possédant chacune un véhicule. Seule les communes de l'agglomération tourangelle venaient se servir directement dans les magasins à Tours. A présent, chaque dépositaire devra se déplacer à Tours ou dans l'antenne la plus proche (ou encore dans les futures Bibliothèques Municipales Associées – voir plus bas) afin de choisir les documents qui lui seront ensuite livrés par la DDBL. Cette solution permet un plus grand choix (3000 titres seulement dans les bibliobus). Et les bibliobus seront progressivement abandonnés au profit de véhicules plus légers.

2) L'abandon des bibliobus est aussi lié à l'annonce de la suppression du prêt direct. Celui-ci s'est avéré extrêmement coûteux et peu efficace : 1,89 % de la population des communes desservie par le prêt direct étaient touchée. Dès qu'un équipement fixe existe, les chiffres sont multipliés : les bibliothèques relais touchent en moyenne 18% de la population des communes concernées.

3) Le désengagement de la desserte scolaire, lent et progressif, amorcé par la précédente direction, n'est réellement parvenu à son terme qu'avec l'arrivée du nouveau directeur, en 1998 pour l'antenne de Loches et en 1999 pour Tours et Chinon. Il reste cependant quelques dépôts dans des écoles.

### *1.3.2- Le développement des bibliothèques*

Les bibliothèques locales sont encore trop peu nombreuses au sein du réseau et rarement conformes aux normes de volume, d'ouverture au public, etc. Elles fonctionnent quasi uniquement sur les fonds de la BDT, les municipalités n'ayant ni politique d'acquisition ni budget prévu à cet effet.

Sur l'ensemble du réseau, la DDBL tente donc de mettre en œuvre une politique de développement des bibliothèques :

- Création, lorsqu'il n'existe rien, de bibliothèques ou de points lecture (ces derniers sont ouverts dans les communes de moins de 700 habitants et sont destinés à devenir des bibliothèques dans les 5 ans par convention) ;

- Transformation de points lecture en bibliothèques rurales ;
- Transformation de bibliothèques communales en structures plus importantes (parfois intercommunales) qui pourront constituer des Bibliothèques Associées (BMA) ;
- Informatisation des bibliothèques.

La DDBL déploie toute une palette de moyens pour aider les communes : information, conseils, suivi des dossiers de demande de subvention, etc. Et elle apporte un savoir-faire dans le domaine de la gestion des bibliothèques : mise en place d'un fond, désherbage, catalogage, etc.

Ces moyens sont relayés au Conseil Général d'Indre-et-Loire depuis 1998 par le biais de subventions d'investissement aux communes, conditionnées et liées aux aides que peuvent aussi recevoir les communes dans le cadre du Concours particulier en faveur de la lecture publique (qui fait partie de la Dotation Générale de Décentralisation). Lorsqu'il y a déjà une participation de l'Etat ou de la région, les subventions du département sont plus faibles (en général, elles sont divisées par 2, parfois plus).

L'aide départementale pour la construction, l'extension ou l'aménagement de locaux destinés à abriter une bibliothèque est conditionnée par quatre critères :

- 1) La surface doit être au moins égale à 0,07 m<sup>2</sup> par habitants. Dans ce cas, le taux de subvention est égal à 60% des dépenses HT pour une BMA et à 50% pour une bibliothèque rurale. Cependant, si le projet constitue un réel progrès dans le domaine de la lecture publique, une surface comprise entre 0,04 et 0,07 m<sup>2</sup> est acceptée, mais les taux de subvention sont inférieurs (entre 25% et 45%) ;
- 2) Un budget annuel d'acquisition de livre au moins égal à 10 F par habitants doit être engagé par la municipalité ;
- 3) Les personnels bénévoles ou salariés de la bibliothèque doivent être formés. Cette formation peut être assurée gratuitement par la BDT ;
- 4) La bibliothèque doit être ouverte au public au moins deux fois par semaine

Ces mêmes critères sont appliqués pour l'aide à l'acquisition de bâtiments, avec des taux de subvention différents. Par contre, ces conditions ne sont pas requises dans le cas de l'acquisition de matériel et de mobilier. Enfin, l'informatisation et l'acquisition

de matériel multimédia sont soumis à des conditions particulières, permettant un fonctionnement en réseau cohérent (relations avec la BDT, insertion dans la politique globale de la collectivité en matière de nouvelles technologies, etc.).

### *1.3.3- La formation*

La DDBL assure la formation des personnels bénévoles ou salariés des bibliothèques rurales. Un catalogue et un calendrier annuel (cf. annexe 5 pour le calendrier) sont adressés à tous les personnels du réseau. Plusieurs stages gratuits sont ainsi proposés, ouverts à des groupes de 15 personnes au maximum. Ils peuvent avoir lieu à Tours ou être délocalisés dans les antennes ou dans des bibliothèques du réseau. Ils sont assurés par l'ensemble du personnel de la DDBL ou par des intervenants extérieurs. Ils durent de 3 jours à une semaine et font parfois l'objet de plusieurs sessions. Ils se classent en deux grands types :

- 1) Le stage de formation initial des responsables de bibliothèques constitue le pilier de l'activité de formation de la bibliothèque. Les personnels bénévoles ou salariés des bibliothèques rurales sont initiés à la gestion de bibliothèque : circuit du document, catalogage, indexation, équipement, animation, accueil du public et présentation des différents supports de documents. Ce stage a lieu deux fois par an, mais l'objectif est d'arriver à trois.
- 2) Stages de formations thématiques, ayant plus ou moins directement trait au monde des bibliothèques : roman policier, initiation aux NTIC, initiation à l'art du conteur, accueil des classes en bibliothèque, etc. (cf. annexe 5)

En 1999, la bibliothèque a proposé 11 formations différentes et reçu 158 personnes.

Cette année a également été mise en place et en partie animée par le personnel de la DDBL une formation ABF pour la région Centre. Cette formation comprend trois stages d'une semaine, quatre journées d'étude et une visite au salon du livre de Montreuil, et un stage de 40 heures en bibliothèque qui donne lieu à la rédaction d'un rapport. Les élèves sont suivis par des tuteurs. Un examen final donne accès au titre

d'auxiliaire de bibliothèque. Cette formation doit permettre aux stagiaires de passer le concours d'agent qualifié du patrimoine.

#### *1.3.4- L'animation*

##### 1) Le festival « Conteurs en Touraine »

Il s'agit d'une action de la BDT en partenariat avec les bibliothèques du réseau qui accueillent un conteur, soit pour une soirée ou un après-midi tout public, soit pour un groupe scolaire. Cette année, sont également impliquées des bibliothèques de l'agglomération tourangelle, la MJC de Joué les Tours et la Maison des écritures.

Le budget de 200 000 F pour 2000 devrait augmenter pour les prochaines éditions car la DDBL va déposer une demande de subvention auprès de la DRAC.

La BDT prend en charge les rémunérations des conteurs, la gestion du budget, les contrats, les problèmes techniques (...), les communes s'occupent de l'hébergement des artistes et des repas. Le programme est réalisé par la direction départementale de la communication.

Les exigences techniques des conteurs ont conduit la DDBL à investir dans du matériel spécialisé (en particulier des spots). Le responsable logistique de la DDBL va suivre un stage lumière et son, il assure d'ores et déjà les effets de lumière pendant le festival.

##### 2) Le prêt d'expositions itinérantes gratuites ;

Les expositions sont prêtées gratuitement et par convention aux communes du réseau qui en font la demande. Le matériel est également prêté, il s'agit essentiellement de grilles et de vitrines (mais il y a aussi des spots...). Le matériel peut être prêté indépendamment pour une animation locale.

Une trentaine d'expositions sont proposées. Il s'agit d'expositions clé en main achetées par la BDT ou de créations locales, exploitant le patrimoine tourangeau (écrivains, broderie, soie...). Les communes peuvent effectuer leur choix sur un catalogue qui comprend les fiches descriptives et techniques de l'exposition (matériel accompagnant l'exposition, poids, coût de l'assurance en cas de dégradation...). Ce catalogue est envoyé tous les ans à toutes les communes du réseau. Le prêt se fait pour

une durée variable allant de 3 semaines (expositions nationales anniversaires) à 2 mois (expositions locales).

### 3) Des actions diverses et ponctuelles.

- Résidences de conteurs (ambition élargie pour 2001 : résidence d'une semaine tous les mois et demi) ;
- Tournées de théâtre ;
- Soutien des activités de la maison des écritures du pays de Racan ;
- Lire en fête ;
- Financement du catalogue du 30<sup>ème</sup> salon du livre jeunesse organisé par la FOL en Indre-et-Loire ;
- Soutien et participation du personnel à des actions de lecture en salle d'attente de PMI (association Livre Passerelles).

Ces actions peuvent être réalisées par la DDBL seule, mais la plupart du temps, le partenariat est préféré. La DDBL apporte alors son soutien logistique, financier et/ou technique et peut encore une fois jouer le rôle de conseiller. Deux éléments déterminent les modalités et les cadres de l'action :

- La situation géographique : certaines zones géographiques sont particulièrement défavorisées en terme d'animations et de manifestations culturelles. Il s'agit du nord et du sud du département, excentrés par rapport à l'agglomération tourangelle et l'axe de la Loire où trouve l'essentiel de la population, des bibliothèques, des équipements culturels et d'une manière générale, des services. La DDBL veille à ce que ces zones ne soient pas constamment délaissées. Par exemple, si le festival du conte s'appuie sur une majorité de bibliothèques se situant dans un périmètre relativement restreint autour de Tours, les actions ponctuelles de résidence de conteur ou les tournées théâtrales sont proposées à des communes plus éloignées.
- Les publics : des publics particuliers peuvent également être visés, notamment ceux qui se trouvent éloignés de la lecture. La DDBL cherche donc à diversifier ses actions en direction des crèches, des personnes hospitalisées et handicapées, des prisonniers, et des personnes socialement défavorisées. Une réflexion est également en cours concernant les personnes âgées.



### *I.3.5- Au-delà du réseau*

La mission de développement des bibliothèques et de la lecture dépasse le cadre du réseau limité par le seuil des 10 000 habitants. La DDBL cherche de nouveaux partenaires afin d'élargir son champ d'action : il s'agit de l'agglomération tourangelle, qui comprend des communes de taille très variables, de l'Etat (par l'intermédiaire de la DRAC), ou encore d'autres services départementaux, et en particulier de la direction des affaires culturelles.

- 1) Des actions en partenariat avec la direction départementale des affaires culturelles sont prévues. Ces directions apparaissent au même niveau dans l'organigramme du conseil général sans hiérarchisation, mais avec des liaisons fonctionnelles (cf. annexe 1.A) ;
- 2) Actions tournées vers les communes de plus de 10 000 habitants.

Il existe déjà des relations de partenariat entre DDBL et communes de plus de 10 000 habitants, notamment dans le domaine de l'action culturelle. Quelques communes et de l'agglomération tourangelles participent au festival « Conteurs en Touraine », parfois par l'intermédiaire de la bibliothèque municipale, et invitent des conteurs dont les spectacles sont intégrés au programme du festival. Les expositions de la DDBL peuvent également être prêtées aux bibliothèques des communes de plus de 10 000 habitants. Les formations assurées par la DDBL sont ouvertes, dans la limite du nombre de stagiaires accepté, à tous les acteurs des bibliothèques y compris les professionnels des structures plus importantes.

Des réflexions sont également en cours dans d'autres domaines : conservation partagée des périodiques, catalogue collectif et partage des acquisitions, prêt inter, etc.

## II- Fonctionnement de la bibliothèque

### II.1- Des moyens importants : quelques chiffres<sup>8</sup>

#### II.1.1- Eléments financiers

1) Pour 1999, le budget primitif de la bibliothèque se chiffre à **3 709 230 F** partagé entre :

- Investissements = 1 182 000 F

- Fonctionnements = 2 549 230 F, dont : Acquisitions (tous documents) : 2 091 490 F

Animation : 177 132 F (pour 2000, le budget destiné à l'animation a pratiquement doublé)

2) Les recettes pour 1999 sont marginales (34 264 F)

3) Dépenses du département en **personnel = 8 604 318 F** pour 1999.

4) Subventions attribuées par le département en direction des bibliothèques :

863 517 F en 1999	2 524 460 F en 2000 (en cours)
-------------------	--------------------------------

#### II.1.2- Personnel

Personnels	Effectif	Temps de travail
Conservateurs	2	1,8
Bibliothécaires	3	3
Assistants qualifiés et assistants	16	15,1
Agents du patrimoine	8	7,8
Autres filières : A	1	1
B	1	1
C	14	13,20
Contractuels	2	1,6
TOTAL	47	44,5

<sup>8</sup> Les chiffres sont tirés pour 1998 du *Guide des BDP 1998* et de *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales : données 1998*. Pour 1999, ils proviennent du rapport annuel commandé par la Direction du Livre et de la Lecture.

Un emploi dessert 6826 habitants. La DDBL fait partie des 28 BDP atteignent un emploi pour moins de 10 000 habitants. Pour ce qui est du personnel professionnel (conservateurs, bibliothécaires, assistants qualifiés et assistants), la moyenne nationale est de 3,53 professionnels pour 100 000 habitants à desservir. La bibliothèque est également au-dessus de ce chiffre avec un résultat de 5,35 en 1998.

Il y a un gros potentiel en terme d'effectif, s'il est utilisé de manière efficace : une redéfinition des tâches et des services est en cours, afin que l'organigramme cadre avec les nouvelles missions que la DDBL s'est imparties.

Notons que le nombre important des agents et leur ancienneté au sein de l'établissement ne joue pas toujours en faveur des changements, d'autant plus que les stages de formation et séjours dans d'autres BDP étaient quasiment inexistantes. Cependant, ils se sont considérablement développés en 1999 : 10 personnes ont suivi un stage en 1998, 33 en 1999.

### *II.1.3- Collections*

Volume des collections :

Types de documents	Nombre	Pour 100 habitants
Imprimés	431 450	134
Documents sonores	41 860	1,3
Cassettes vidéo	7 296	0,22
Autres	3 690	-
<i>TOTAL</i>	<i>484 296</i>	-

Ces collections sont très importantes par rapport aux moyennes nationales, et par rapport aux autres BDP de la région centre.

La collection de cassettes vidéos, est l'une des plus importante pour les BDP (seules 20 BDP ont plus de 5000 cassettes).

Par contre, il n'y a pas de documents numériques (mis à part quelques cédéroms non diffusés) à la BDT alors que plus d'un tiers bibliothèques commencent à avoir des collections importantes (plus de 100 documents).

Budget affecté aux collections :

Types de documents	Budget affecté	%	F/habitants
Livres	1 490 467	71,35%	4,64 F
Abonnements	121 365	5,8%	0,37 F
Documents sonores	299 999	14,35%	0,93 F
Cassettes vidéo	146 745	7%	0,45 F
Autres documents	32 912	1,5%	0,1 F
<b>TOTAL</b>	<b>2 091 488</b>	<b>100%</b>	<b>6,51 F</b>

Ce chiffre de 6,51 F d'acquisition par habitants et par an place la BDT à la 19<sup>ème</sup> place des BDP, la moyenne nationale est de 4,74 F.

#### II.1.4- Locaux et véhicules

Locaux :

Bâtiments	Surface (m <sup>2</sup> )
Centrale de Tours	1400
Total pour les antennes (dont :)	1378
- Loches	485
- Chinon	893
Total	2778

La centrale est trop petite pour son activité et les annexes ne peuvent utiliser au mieux leurs dimensions car elles sont ouvertes au public.

Véhicules :

Types de véhicules	BDT	Ensemble des BDP	Répartition	Moyenne / BDP
Bibliobus	6	326	94 BDP	3,5
Médiabus	0	55	40 BDP	1,375
Camionnettes	1	78	53 BDP	1,4
Voitures légères	6	198	87 BDP	2,27

La BDT est relativement bien dotée en véhicules, malgré l'absence de médiabus. Le nombre important de bibliobus trouve son explication dans une politique de prêt direct et de dépôt encore très affirmée et dans la présence de deux bibliobus délocalisés dans les antennes. D'autre part, la bibliothèque est particulièrement bien

dotée en véhicules légers. Ce phénomène devrait s'accroître. Les vieux bibliobus seront de préférence remplacés par des véhicules légers afin que soit mis en place un service de prêt inter et de livraison rapide.

## *II.2- L'organigramme : une donnée évolutive*

### *II.2.1- Evolutions des services*

Cf. annexe 1.B

#### a) La direction et l'administration de la DDBL :

Composition :

- une équipe de direction (composée de deux conservateurs : un directeur et une directrice adjointe) ;
- un secrétariat / accueil (trois personnes dont une secrétaire et un agent comptable) ;
- un service administratif (une attachée territoriale).

#### b) Le service de la diffusion :

Ce service regroupe les activités traditionnelles de BDP, il correspond donc à l'ancienne BDT réduite à ses fonctions premières. Il comprend les activités d'acquisition d'ouvrages, le service audiovisuel, l'équipement et la diffusion à proprement parler, c'est à dire la desserte ou l'accueil sur place des dépositaires. La majorité du personnel se retrouve dans ce service, même si elle peut avoir à charge d'autres fonctions dans d'autres services.

#### *Acquisitions d'ouvrages*

Jusqu'au mois d'octobre 2000 le service était centralisé à Tours et six personnes effectuaient les acquisitions d'ouvrages en se répartissant la tâche selon la classification Dewey. Depuis, il n'existe plus de service des acquisitions à proprement parler, mais

tous les personnels A et B sont impliqués. De plus, chaque antenne effectue ses propres acquisitions.

- Organisation des acquisitions adulte : chacun réalise des paniers de suggestion d'achat en s'intéressant à tous les domaines ; les paniers sont fusionnés et des réunions de discussion sont organisées ; un contrôle technique est effectué par deux ou trois personnes responsables d'un domaine particulier (qui suivent donc plus précisément l'évolution des collections). L'objectif est de décloisonner le service des acquisitions et de faire tourner les équipes sur les différents champs Dewey. Un office BD permet de découvrir les nouveautés, cette pratique devrait être développée pour d'autres domaines.
- Organisation des acquisitions enfants : office jeunesse et comités de lecture regroupant les personnels de la BDT (ceux qui le souhaitent) et des responsables de bibliothèques rurales qui ont dépouillé l'office. Le responsable technique passe ensuite la commande.

Un marché annuel désignait jusqu'à aujourd'hui le fournisseur de la bibliothèque (SFL pour 2000), le choix correspondait au moins-disant financier. Ce mode de fonctionnement, peu satisfaisant du point de vue de la qualité et du soutien aux libraires locaux va être abandonné. Les acquisitions seront divisées en plusieurs lots et les marchés seront négociés séparément, sur des sommes moins élevées et pour trois ans. Les critères d'attribution seront essentiellement qualitatifs (qualité du service rendu).

### *L'équipement*

Chaque antenne dispose de personnel pour l'équipement, mais ce travail reste encore très centralisé à Tours, d'autant plus que jusqu'à présent, les commandes arrivaient toutes à Tours.

### *Service audiovisuel*

Il s'agit d'un nouveau service né de la fusion de deux services, audio (créé en 1984) et vidéo (créé en 1983), au départ distincts. Ce service est réparti entre Tours (acquisition, catalogage, équipement) et Loches (une partie de l'équipement). A terme, comme pour les ouvrages, chaque antenne devrait devenir autonome.

### *La desserte*

Comme pour les acquisitions, l'activité est répartie dans une équipe de responsables de secteurs. Cette activité a déjà été évoquée dans la première partie du rapport. Presque tous les bibliothécaires et assistants ainsi que quelques agents et personnels de la filière administrative sont responsables de secteurs (ou de réseaux).

#### c) Le service de l'évaluation et de la documentation

Ce service, en cours de réalisation, comporte deux aspects :

- Documentation : ce service s'inspire du service de télédocumentation de la BDP de Saône-et-Loire. Il comprend la recherche documentaire thématique, la gestion d'un fond de référence et du fond local et la réservation de documents. Un système de réservation existait déjà mais était peu performant en l'absence d'outil informatique. L'objectif est de parvenir à un temps de réponse et à un service de livraison rapide.
- Evaluation : elle correspondra à l'élaboration des statistiques de la DDBL et à l'évaluation qualitative du service rendu.

L'équipe est constituée de 3 personnes, une bibliothécaire, une assistante qualifiée et un agent du patrimoine.

#### d) le service de l'action culturelle et de la communication

L'animation a déjà été présentée parmi les missions de la DDBL. Ce service, composé de trois personnes (une bibliothécaire, un agent technique et une secrétaire) comprend également la communication au sein du réseau. Elle passe par une lettre hebdomadaire (le BDT-fax), faxée tous les mardis soir aux communes du réseau, et par la réalisation de divers outils : annuaire des bibliothèques du réseau, catalogues (de formation, d'exposition, etc.). Le travail de communication s'effectue en relation avec le service de la communication du Conseil Général d'Indre-et-Loire

e) le service de la formation

La directrice adjointe de la DDBL est chargée, en plus de la coordination des acquisitions, de la formation. La formation implique une grande partie du personnel qui constitue l'équipe des formateurs. L'activité de ce service a été décrite parmi les missions de la DDBL.

f) le service du développement informatique

Un informaticien et une rédactrice territoriale composent l'équipe.

Les objectifs à court terme sont l'informatisation et la mise en réseau de la bibliothèque et des antennes. Le travail de l'équipe consiste donc à gérer la transition, rédiger les cahiers des charges, suivre les marchés, organiser l'équipement des documents, etc.

A plus long terme, le service aura deux facettes :

- Développement informatique de la DDBL : ouverture de la bibliothèque au multimédia, adaptation du logiciel evalbib, etc.
- Informatisation des bibliothèques du réseau : rôle de conseil.

*II.2.2-Dans un contexte de réaménagement des locaux*

Le réaménagement a deux finalités :

- 1- Rendre plus cohérent l'agencement des services : le circuit du livre sera regroupé sur le même étage au premier, l'administration et la direction seront situées au rez-de-chaussée, l'enregistrement des entrées et sortie se rapprochera des hangars où se trouvent les bus et véhicules de transport...
- 2- Gagner de la place : les locaux sont trop exigus, un bâtiment voisin dans lequel seront déménagés le service animation / communication, la formation ainsi que la comptabilité est en train d'être réhabilité. La place gagnée permettra aux services de s'étendre, permettra également de créer une salle de documentation et de lecture à usage interne qui constituera aussi un lieu de vie bien utile.



### *II.3- Un vaste chantier : l'informatisation*

La bibliothèque ne disposait jusqu'à présent que d'un catalogue papier classé par titre et par auteur. Une première évolution a cependant permis fin 1998 d'effectuer le catalogage sur le logiciel winbib, ce qui permet pour les documents les plus récents une recherche plus aisée. Cependant, ce logiciel ne permet pas d'effectuer l'exemplarisation et le prêt continue à se faire à partir des fiches. Il est impossible de savoir où se trouve un document, ce qui rend le système de réservation inefficace. Il est également impossible d'effectuer une recherche thématique (le nouveau service de documentation repose pleinement sur l'informatisation de la bibliothèque).

Pourtant, le Conseil Général d'Indre-et-Loire avait proposé à la BDT de s'informatiser alors que la plupart de ses services étaient en train de le faire. Cela n'avait pas été retenu par la direction de l'époque.

Aujourd'hui la bibliothèque est dans une phase intermédiaire : elle n'est toujours pas informatisée, mais s'y prépare : équipement des documents, lancement d'un marché pour sous-traiter la saisie rétrospective des notices, installation d'un pré-logiciel de prêt pour enregistrer les mouvements des documents déjà équipés en codes à barres et faciliter ainsi la récupération des données... Un informaticien du Conseil Général d'Indre-et-Loire, au départ détaché à la bibliothèque a définitivement été intégré dans le personnel de la DDBL.

Le cahier des charges a été rédigé avec l'aide d'une société de consultants : TOSCA. Et un premier appel d'offre européen a été lancé au printemps dernier, sans résultats satisfaisants. Déclaré infructueux, il vient d'être relancé avec un cahier des charges quasi similaire. Au mieux, le choix sera fait fin février 2001, le logiciel sera installé en juin et les formations auront lieu jusqu'au mois de septembre.

La gestion au quotidien de la pré-informatisation comporte diverses étapes menées de front par l'ensemble du personnel et coordonnées par le service informatique :

1) le ramassage des documents :

Tous les documents prêtés sont rapatriés à la BDT, sur Tour ou dans les antennes, afin d'être traités. Cette opération se fait de manière progressive et les documents équipés

peuvent être prêtés à nouveau, mais dans une proportion limitée. En effet, il faut limiter au maximum les prêts manuels, qui côtoieront les prêts informatisés encore longtemps après la mise en place du logiciel. Ce ramassage n'est pas sans poser des difficultés, à la fois pour les dépositaires et pour le personnel de la BDT :

- Problèmes de fonctionnement pour les bibliothèques ne possédant pas de fonds propres ;
- Problèmes de stockage et d'immobilisation des documents : il y a les documents ramassés et les nouveautés qui continuent d'être achetées par la bibliothèque mais sont en attentes de traitement. Ces documents acquis en 2000 n'arriveront pas sur les rayons avant fin 2001...

## 2) l'équipement des documents :

C'est l'occupation quotidienne de la majorité du personnel, le code à barres est collé sur le document et sur le fichier. Les difficultés viennent essentiellement de la gestion des fichiers entre les trois sites qui équipent les documents : en effet, il y a un fichier unique, ce qui facilitera la conversion rétrospective mais oblige à de nombreux déplacements.

Par ailleurs, l'équipement et le ramassage des documents sont l'occasion d'effectuer un vaste désherbage. Celui-ci n'avait jamais eu lieu pour les documents audiovisuels. Pour ce qui est des ouvrages, les opérations de désherbage précédentes s'étaient avérées très conservatrices.

### **III- L'activité de stagiaire au sein de la bibliothèque**

#### *III.1- Observation des activités de direction*

##### *III.1.1- Réunions internes diverses*

J'ai été amenée à assister à de nombreuses réunions internes menées par le directeur de la DDBL : deux réunions générales de cadrage ; des réunions « flash » sur le principe des questions – réponses ; des réunions thématiques (acquisitions, formation, informatisation, etc.). Au fil des réunions, j'ai pu dresser un tableau des problématiques animant la bibliothèque, et ma présence à la quasi-totalité des réunions m'a permis de me tenir au courant de tout ce qui se passait.

##### *III.1.2- Réunions à l'extérieur*

J'ai pu assister en partie à une session du Conseil Général d'Indre-et-Loire, ce qui m'a permis d'évaluer la petite place de la DDBL au sein des débats, les principaux enjeux départementaux, les rapports de forces, etc. Tous ces éléments sont à prendre en compte lorsque l'on veut mettre en œuvre une politique départementale de la lecture publique.

Deux réunions avec les directeurs de bibliothèques de l'agglomération tourangelle m'ont fait entrevoir la situation de la communauté, qui a des incidences directes sur la DDBL puisque certaines communes de l'agglomération font partie de son réseau.

Enfin, les réunions avec les responsables de bibliothèques locales et les élus souhaitant créer des bibliothèques, les informatiser, les aménager, etc. m'ont permis de voir de quelle manière le directeur gérait les relations de la DDBL avec les élus et les animateurs du réseau : négociation, conseil...

### *III.1.3- Congrès de l'ADBDP (13-14-15 novembre 2000 à Angers)*

Le directeur de la DDBL m'a confié le dépouillement et d'analyse d'un questionnaire sur l'intercommunalité envoyé à tous les directeurs des BDP. La présentation des résultats de ce questionnaire a ensuite fait l'objet d'une intervention au cours du congrès de l'ADBDP des 13, 14 et 15 novembre à Angers.

Ce congrès a été l'occasion pour moi de rencontrer de nombreux directeurs et de me placer au cœur des débats qui animent aujourd'hui la profession.

### *III.2- Participation à l'activité du service animation*

J'ai pu observer l'activité du service de l'action culturelle et de la communication durant une période particulièrement agitée : le festival « conteur en Touraine ».

Mais j'ai plus activement aidé à la réalisation du programme d'animation de fin d'année :

- 1- Résidences de conteurs : contact avec un conteur (Bruno Walerski) et réalisation du calendrier pour une semaine de résidence ;
- 2- Tournée de théâtre avec un spectacle hommage à Faucher : « le théâtre du Père Castor » : mise en place de calendrier de cette animation impliquant un contact avec les communes, la rédaction de courriers, la demande de devis, etc. (cf. annexe 3 : le calendrier de la tournée)

### *III.3- Activités diverses*

#### *III.3.1- Participation aux acquisitions*

J'ai participé au dépouillement de l'office jeunesse puis aux réunions d'échanges en présence des dépositaires.

J'ai également effectué des paniers de suggestion d'acquisition, ce qui m'a permis de dépouiller "Livre hebdo" et d'utiliser Electre. J'ai ensuite participé aux réunions et à la discussion sur les acquisitions.

### *III.3.2- Service public*

Les BDP ne sont théoriquement pas en contact direct avec le public, sauf lorsqu'elle pratique le prêt direct dans les bibliobus (activité suspendue au cours de mon stage). Cependant, j'ai pu effectuer un peu de service public dans les antennes et lors du ramassage des documents dans les bibliobus : prêt et retour des documents, rangement. Il s'est agi d'une activité très ponctuelle.

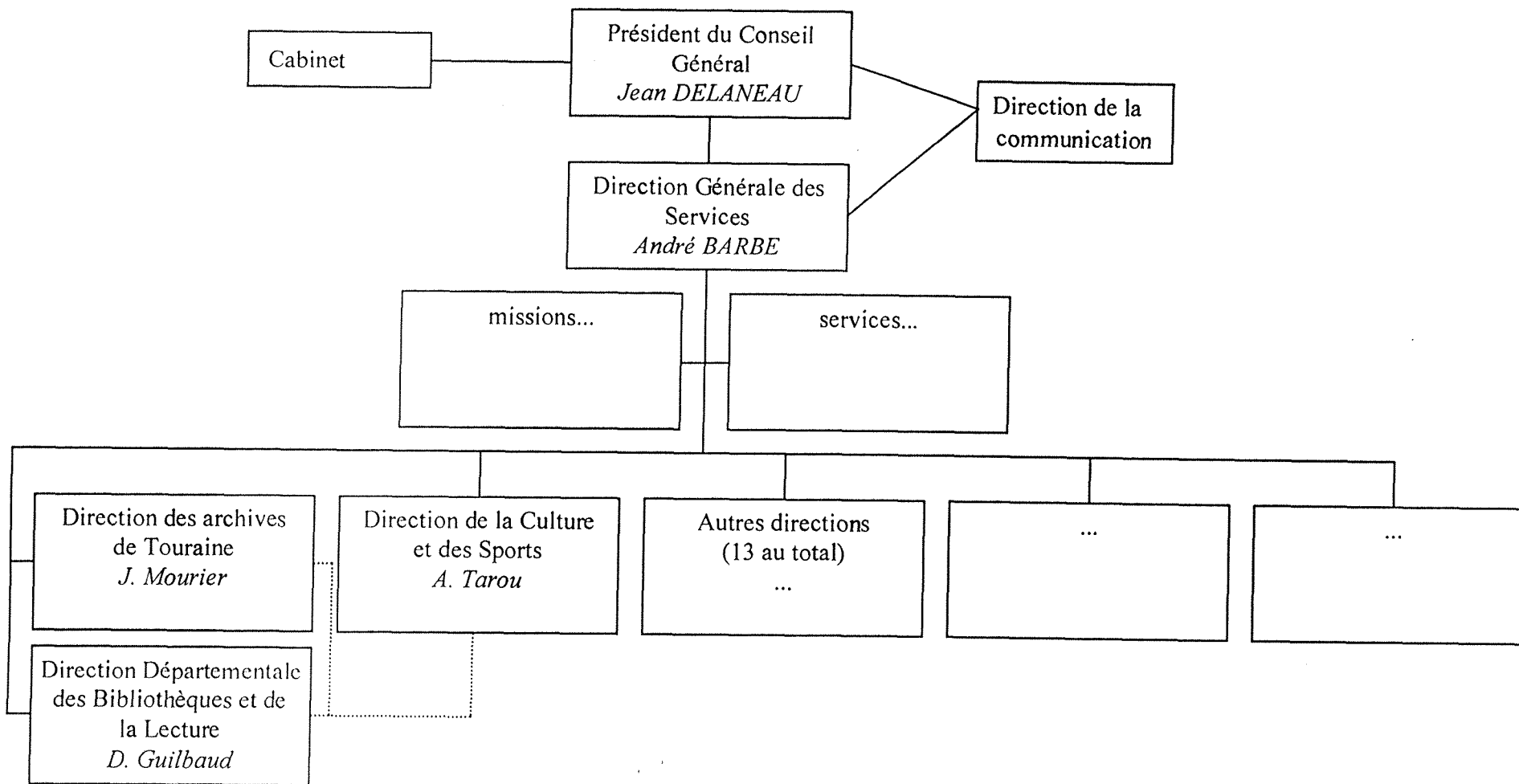
## **CONCLUSION**

L'établissement dans lequel j'ai effectué mon stage est en pleine mutation. D'une bibliothèque départementale traditionnelle renvoyant à l'image du bibliobus sillonnant les routes pour diffuser le livre et la lecture dans le monde rural, il est devenu une direction départementale des bibliothèques et de la lecture chargée avant tout de conduire une politique de développement de la lecture, par des moyens divers parmi lesquels l'activité de bibliothèque trouve une place plus modeste. Ces changements font rentrer la DDBL au cœur du débat sur les missions des BDP, qui seront l'objet de mon mémoire et constitueront le sujet des prochaines journées d'étude de l'ADBDP.

Ce contexte de modernisation et de restructuration dense m'a permis d'avoir une vision large des activités et des enjeux en terme de mission de la DDBL, mais aussi de l'ensemble des BDP qui sont aujourd'hui être appelées à jouer un rôle non négligeable dans l'aménagement du territoire, en tant que coordinateur, incitateur et conseiller.

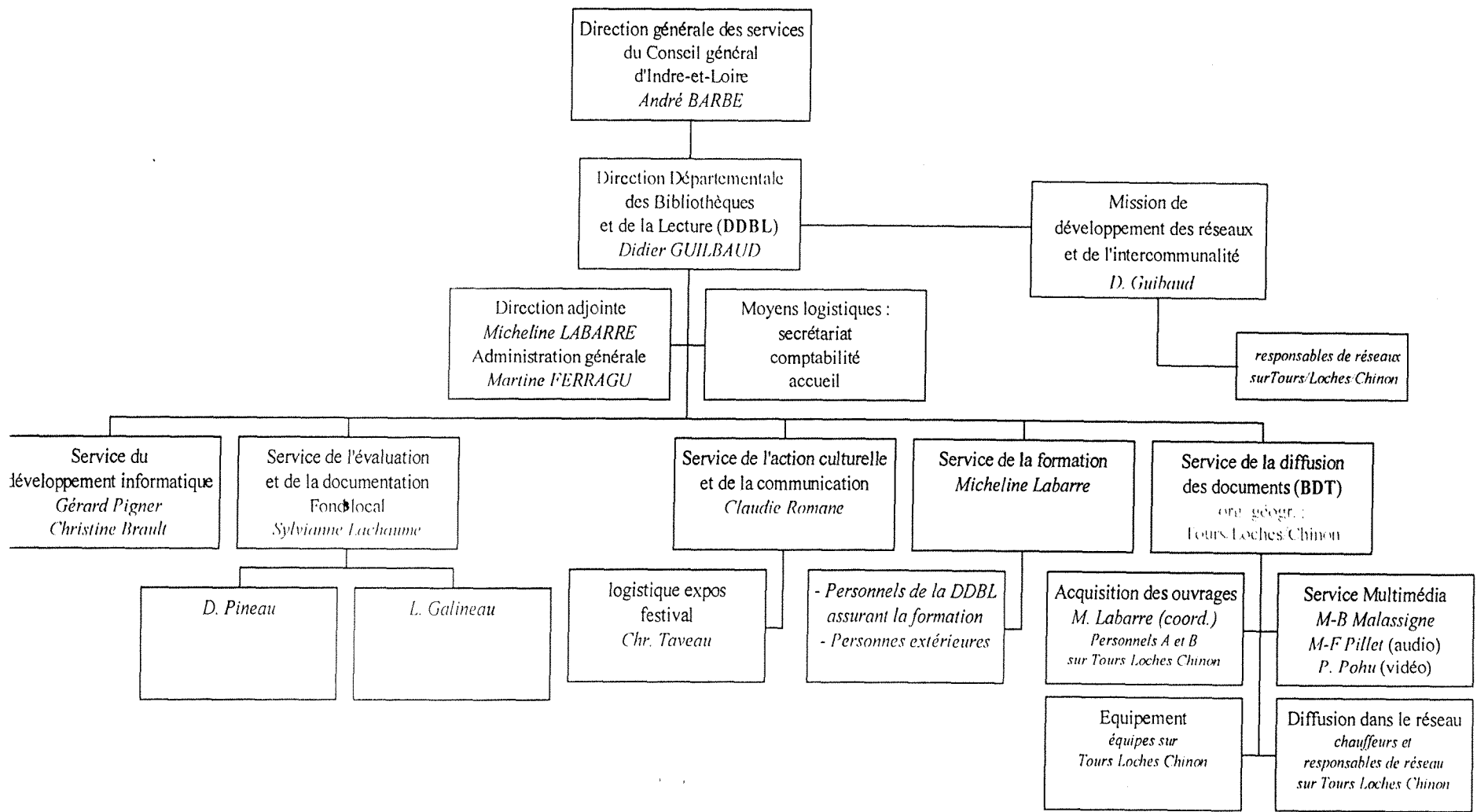
## ANNEXES

<i>Annexe 1.A : Organigramme simplifié du Conseil général d'Indre-et-Loire .....</i>	<i>2</i>
<i>Annexe 1.B : Organigramme de la DDBL .....</i>	<i>3</i>
<i>Annexe 2 : Carte du réseau .....</i>	<i>4</i>
<i>Annexe 3 : Planning du « Théâtre du Père Castor » .....</i>	<i>5</i>
<i>Annexe 4 : Calendrier de formation 2000.....</i>	<i>6</i>



Annexe I.A : Organigramme simplifié du Conseil général d'Indre-et-Loire

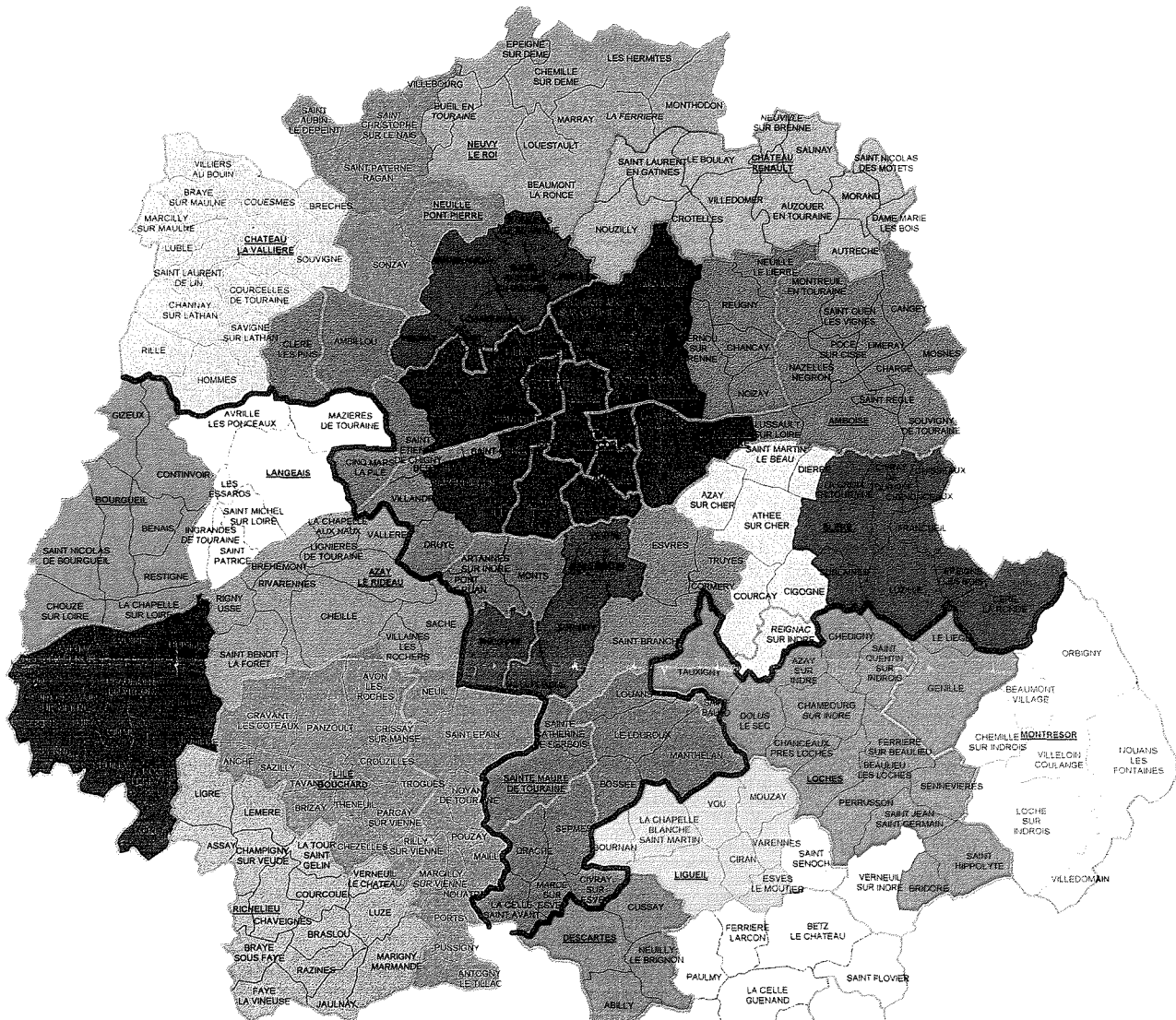
Annexe I.B : Organigramme de la Direction Départementale des Bibliothèques et de la Lecture (DDBL)





*Annexe 2 : Carte du réseau*

# LES RÉSEAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE TOURAINE



**LÉGENDE :**

Dénomination des réseaux :

- Agglo (24)
- Bourguellois (8)
- Cher et Indre (7)
- Chironais (15)
- La Gâtine de Montrésor (8)
- Lochois (17)
- Montbazonnais (5)
- Pays d'Amboise (17)
- Pays de Bière (10)
- Pays de Charantilly (6)
- Pays de Château-Renaud (13)
- Pays de Descartes (6)
- Pays de l'Escotais (6)
- Pays de la Creuse et la Claise (7)
- Pays de la Gâtine et de Neuvy (10)
- Pays de la Vienne (25)
- Pays de Langeais (7)
- Pays de Liguel (8)
- Pays de Monts (7)
- Pays de Truèves (4)
- Pays des Landes (4)
- Plateau de Ste Maure (12)
- Richelais (16)
- Ridellois (11)
- Savignéen (14)
- Sud Lochois (10)

- Antennes
- Limite de canton
- Limite de commune

**Le "Théâtre du Père Castor" en Touraine**  
**Planning des représentations du 11 au 16 décembre 2000**

	lundi 11/12	mardi 12/12	mercredi 13/12	jeudi 14/12	vendredi 15/12	samedi 16/12
10 h 30	école d' <b>Yzeures-sur-Creuse</b> (50 enfants) M. Chartier	école de <b>Chisseaux</b> (CP+4 maternels) Mme Richard		salle des loisirs de <b>Nouzilly</b> (environ 40 enfants : CP-CE1) M. Croguennec	salle des fêtes de <b>Neuil</b> Mmes Duret et Robert	<i>horaire à repreciser</i> école ou gymnase <b>Montlouis</b> (-de 50enfants : 1 ou 2 CP) Mme Berndt
14 h 30	salle de fêtes de <b>Preuilly-sur-Claise</b> (60 enfants CP àCM2) M. Lavaud	école d' <b>Athée-sur-Cher</b> (CP-CE1) Mme Dalaudier		salle des fêtes de <b>Beaumont-la-Ronce</b> (56 enfants : GSM- CP-CE) M.Chalard	salle de la mairie <b>Maillé</b> (60 enfants : CP- CE1-CE2) Mme Duvallon	
18 h			salle Jean Cocteau <b>Monts</b> (soirée familiale) Mme Olivier			

Annexe 3 : Planning du « Théâtre du Père Castor »

Annexe 4 : Calendrier de formation 2000

DATES	LIEU	STAGE OU JOURNÉE
<b>1<sup>er</sup> SEMESTRE 2000 :</b>		
24 au 27 janvier	Bibliothèque Départementale de Touraine - Antenne de Tours	Concevoir, préparer une exposition culturelle
24 Janvier - 6 et 27 mars	CDDP - Tours	Informatique et nouvelles technologies de l'information et de la communication en bibliothèque (stage pratique - 1 <sup>er</sup> niveau)
14, 15, 16, 17 Mars	Bibliothèque Départementale de Touraine - Antenne de Tours	Initiation à la gestion d'une bibliothèque (1er module)
20 mars	Paris (départ de Tours)	Salon du livre de Paris
27 - 28 mars	Médiathèque de La Riche	Le Roman policier
18 mai	Bibliothèque Départementale de Touraine - Antenne de Tours	Initiation à la gestion d'une bibliothèque (2e module)
23 mai - 8 juin - 20 juin	CDDP - Tours	Informatique et nouvelles technologies de l'information et de la communication en bibliothèque (stage pratique- 2 <sup>ème</sup> niveau)
24, 25, 26 mai	Bibliothèque Départementale de Touraine - Antenne de Tours	L'Art du conteur (2 <sup>e</sup> niveau) : la stylistique du conteur
29 - 30 mai	Bibliothèque Départementale de Touraine - Antenne de Tours	Accueil des classes en bibliothèque
<b>2<sup>e</sup> SEMESTRE 2000 :</b>		
25, 26 et 28 septembre	Médiathèque de La Riche	Initiation à l'art du conteur
6, 7, 8, 9 novembre	Bibliothèque Départementale de Touraine - Antenne de Chinon	Initiation à la gestion d'une bibliothèque (1 <sup>er</sup> module)
23 novembre	Bibliothèque Départementale de Touraine - Antenne de Tours	L'environnement administratif des bibliothèques
4 décembre	Montreuil (Départ de Tours)	Salon du livre de jeunesse
23 octobre, 13 novembre, 11 décembre	CDDP - Tours	Informatique et Nouvelles technologies de l'information et de la communication en bibliothèque (stage pratique 1 <sup>er</sup> niveau)
12 décembre	Bibliothèque Départementale de Touraine - Antenne de Chinon	Initiation à la gestion d'une bibliothèque (2 <sup>e</sup> module)